

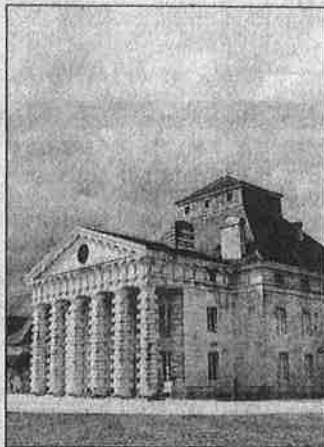
Fonds européens Quatre nouveaux projets francs-comtois financés par Interreg IV Solidarité, patrimoine et santé...

Besançon. Comme « tout vient à point à qui sait attendre », la Région de Franche-Comté, l'Etat et leurs partenaires suisses ont fini par valider le communiqué énumérant les décisions de leur comité de programmation Interreg IV tenu... le 28 juin à Lausanne. A huis clos, tant il était impensable, ce jour-là, pour un grand élu vaudois pressé de rejoindre une autre réunion, qu'une conférence de presse fût tenue en son absence. Les élus français lui avaient d'autant plus volontiers obéi que la Région, autorité de gestion du programme, avait dû restituer une partie des fonds à l'Union européenne, dans le cadre de dégagements d'office exigés par Bruxelles. Mieux valait donc, pensaient les intéressés, se contenter de valoriser par écrit ce qui pouvait l'être.

Solidarité et Soleil

C'est ainsi qu'on a appris, trois semaines plus tard, que plus de 40 M€ provenant du Feder et 31,29 M€ de fonds cantonaux et fédéraux helvétiques, avaient été accordés à 109 projets depuis le démarrage du programme en 2008, soit à cette date 73 % de taux de consommation de l'enveloppe européenne et 78 % de celle des différents crédits suisses. Afin de dépenser les 11,9 M€ de subventions Feder encore disponibles, trois comités de programmation seront convoqués d'ici le 26 juin 2014, avant une modification salubre des futurs critères d'attribution.

Concernant la Franche-Comté, car des dossiers sont plus spécifiquement consacrés au bassin lémanique, il faut citer le projet SOLARC (Solidarité et Soleil dans l'Arc jurassien) porté par l'association pour la gestion de l'École supérieure des technologies et des affaires de Belfort et la Haute École ARC en Suisse. D'un coût de 607 575 €, celui-ci vise à créer des entreprises solidaires de logistique et de transport urbain durable qui emploieront des personnes en réinsertion pour assurer la livraison des marchandises avec des véhicules pro-



■ Le projet Terra Salina est notamment porté par la Saline royale d'Arc-et-Senans.

Photo J.-P. Tx

pres dans un périmètre de vingt kilomètres. La subvention Interreg permettra de financer les études préalables au lancement des trois premières de ces entreprises.

Patrimoine saunier

Également innovant, Nanobium a pour but de découvrir de nouvelles combinaisons à base de dioxyde de titane et de Niobium pour permettre une croissance optimale des cellules nerveuses humaines. L'Université de Franche-Comté est l'un des intervenants dans ce projet auquel un montant de 782 819 € a été alloué.

Autre subvention d'intérêt local, 120 000 € iront au conseil général du Territoire de Belfort et à la République et Canton du Jura pour mener ensemble une étude économique sur leurs potentialités de développement. Avec l'espoir qu'elle débouche sur du concret, à l'inverse de tant d'autres qui ont surtout servi à nourrir des cabinets « d'experts ».

Enfin, 596 636 € seront versés à Terra Salina, un projet soutenu par la Saline royale d'Arc-et-Senans et l'association pour le développement du nord vaudois dans le secteur d'Yverdon, pour créer puis commercialiser un produit touristique inédit adossé au patrimoine saunier commun.

Jean-Pierre TENOUX

Consommation Les tonnages collectés

Lampes : les recyclent de

Belfort. Une poubelle barrée. Le symbole, qui figure depuis 2005 sur les lampes achetées par tout un chacun, est clair : pas question de les jeter avec les ordures ménagères. Qu'il s'agisse de néons, d'ampoules basse consommation ou de lampes à LED, elles doivent être recyclées.

Et ce recyclage fonctionne plutôt bien : au niveau national, 4.270 tonnes de lampes (environ 35 millions d'unités), soit 39 % des lampes arrivées en fin de vie, ont été recyclées en 2012, sachant que l'objectif fixé par l'Union européenne est d'arriver à 45 % en 2016.

Avec 680 lampes collectées pour 1.000 habitants l'année dernière, en hausse de 11 % par rapport à 2011, la Franche-Comté est plutôt bonne élève, la moyenne nationale se situant à 486 lampes collectées pour 1.000 habitants.

Il existe 398 points de collecte en Franche-Comté mis en place par Recylum, seul éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des lampes usagées (*) : ils se trouvent dans les déchetteries, les grandes surfaces et chez les distributeurs professionnels.

Ces derniers ont collectés 120 tonnes de lampes usagées l'année dernière et, pour la troisième année consécutive, c'est l'entreprise Rubin Lacaque, de Valdoie (Territoire de Belfort), qui se révèle être le meilleur point de collecte de la région, avec

3.072 kilos de lampes néons collectés. « Nos clients sont principalement des particuliers mais aussi des professionnels comme les Villes de Belfort et Montbéliard », indique Cyril Dagaef, directeur de direction.

Un coût supporté par le consommateur

La collecte a connu une nette augmentation, plus de 1.923 kilos avaient été collectés en 2011. Une hausse qui étonne un peu Cyril Dagaef, vu la situation du marché de la Franche-Comté. Il faut savoir que si, selon la loi, les producteurs ont l'obligation de reprendre les lampes usagées de leurs clients à la limite des quantités acceptées (ce qu'on appelle la « capacité pour un »), l'entrepreneur comme beaucoup d'autres, applique la règle du « pour zero » pour plus de visibilité.

Les lampes usagées apportées par les clients sont récupérées par l'entreprise lors de la livraison. Elles sont mises à disposition des clients pour les entreposer (pour les néons d'une part, pour les autres types d'ampoules ailleurs) et vient les chercher à la demande. « Pour la prise, cela demande un peu de place et beaucoup de logistique pour remplir les bacs, sachant qu'il faut faire attention à ne pas casser les tubes fluorescents [néons]

Economie Le concours international

Les lunettes

Besançon. Avant, c'était avant. Et les lunettes d'aujourd'hui, on connaît